

BUREAUX: RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois . . . . . 12 fr
Six mois . . . . . 23
Un an . . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT J. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois . . . . . 14
Six mois . . . . . 27
Un an . . . . . 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Péghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et Co place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 17 JANVIER 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

L'Assemblée n'a pu se décider à clore le débat sur l'impôt des matières premières, malgré le désir exprimé par M. Thiers et la lassitude manifestée d'un grand nombre de ses membres. M. Johnston, M. le duc Decazes et M. Buffet ont successivement prononcé des discours contre les idées développées par le président de la République lequel a répondu brièvement à chacun de ces orateurs. La séance a été ainsi épuisée et l'on a dû s'ajourner pour l'audition de nouveaux adversaires du projet de gouvernement, ces derniers annonçant qu'ils se proposaient de faire rentrer le débat dans l'ordre des appréciations pratiques. La discussion durant la séance du 15 a porté principalement sur les empêchements que pourrait rencontrer le projet, au point de vue de l'exécution de nos traités commerciaux avec les puissances étrangères.

C'est ainsi que M. Johnston a fait observer que M. le Président de la République avait prétendu que le droit de 3% de la commission était interdit par les traités, tandis que les 20% du gouvernement avec drawback étaient conformes aux traités. Le gouvernement ne peut mettre un droit à l'importation des matières premières que s'il établit d'abord un droit semblable en France, s'il met 90 c. sur la laine à l'importation, il faut qu'il frappe à l'intérieur la laine française de 90 c. également, et qu'il pèse ainsi sur l'agriculture française. On pourrait, sans doute, dénoncer les traités, mais alors il s'écoulerait un an avant que les droits puissent être établis.

M. Buffet a également traité le sujet à un point de vue semblable, tandis que M. le duc Decazes est rentré dans l'examen des principes généraux du libre-échange. La question demande évidemment à être serrée de plus près, et c'est ce désir que les orateurs vont, il faut l'espérer, s'attacher à satisfaire.

Nous avons dit hier qu'une grande manifestation avait eu lieu à Marseille, à propos des droits sur les matières premières. Plusieurs dépêches arrivées aujourd'hui annoncent que les centres industriels les plus importants ont envoyé des délégués à Versailles pour y combattre le projet du gouvernement.

M. Thiers daignerait-il prendre en considération cette protestation presque unanime du commerce? Parmi les moyens proposés, pour subvenir au paiement de notre dette de guerre, il en est un dont l'initiative est due à M. Lazard, rédacteur en chef de l'Echo universel.

Ce projet financier n'imposerait aucun sacrifice d'argent au patriotisme du pays: il se résume simplement dans l'ouverture d'une souscription nationale de 20 millions de rentes à 0/0, émises au pair, c'est-à-dire à cent francs, ce qui produirait un capital net de trois milliards.

Les combinaisons financières dont M. Lazard entoure son projet en assurent la réussite, en offrant aux souscripteurs,

comme compensation de la réduction d'intérêt, seul sacrifice demandé, un avantage tout nouveau et des plus importants: la garantie du remboursement au pair du montant intégral de l'emprunt.

Ce projet a été soumis à M. Thiers, il y a quelque temps déjà, et, tout naturellement, on n'y a pas pris la moindre attention.

Le Gaulois de ce soir annonce que dans la seule journée d'hier il a reçu 437 demandes d'abonnements. Il fallait s'y attendre. Rien n'est plus efficace qu'une interdiction de la part du gouvernement, pour augmenter le nombre des abonnés d'un journal.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles, le 16 :

Hier, avant la séance, les députés libre-échangistes ont tenu leur séance hebdomadaire. Des délégués de plusieurs Chambres de commerce ont été entendus. Ils se sont élevés très vivement contre la persistance du gouvernement à demander le vote de l'impôt sur les matières premières.

Dans sa dernière séance, la commission relative au travail des enfants dans les manufactures a été d'avis qu'il fallait proscrire le travail de nuit.

Le 4<sup>e</sup> bureau a été chargé de l'examen de l'élection des Ardennes, et c'est au 7<sup>e</sup> bureau, dont fait parti le prince de Joinville, qu'est confié l'examen du dossier de l'élection de M. Charreyron, dans la Haute-Vienne.

Quelques membres de la Commission chargée du projet de loi contre l'Internationale, avaient demandé que ce projet soit incorporé dans la loi générale sur les associations. Cette proposition a été discutée et finalement écartée. La Commission a ensuite entendu le rapport de M. Sacaze, et a conclu à l'adoption du projet présenté par le ministre de la justice.

La 3<sup>e</sup> commission d'initiative parlementaire s'est occupée de la proposition tendant à réglementer le rapport des pétitions à l'Assemblée, proposition que M. Paris avait déposée dans la séance du 6 janvier. La commission a ajourné sa décision, attendant que la 7<sup>e</sup> commission, saisie d'une proposition analogue, se soit prononcée.

M. Bathie a donné lecture de son rapport à la commission chargée de la réorganisation du Conseil-d'Etat.

La Commission qui s'occupe des associations syndicales agricoles vient de charger MM. de Saint-Victor, Bernard et Paul Morin de proposer une nouvelle rédaction étendant le droit d'association aux comices agricoles.

Les délégués des fabricants de sucre de Marseille ont été entendus, hier, par la Commission chargée d'examiner le projet du gouvernement sur l'impôt des sucres. Ces délégués ont protesté contre la classification des types, puis ils ont déclaré que l'industrie sucrière repoussait l'impôt sur le décime dont le gouvernement veut frapper les sucres.

Après une vive discussion, la Commission chargée de l'examen du projet de M. de Breglie sur la réorganisation du Conseil supérieur de l'instruction publique, a repoussé un contre-projet présenté par M. Emile Beaussire.

Le retour de l'Assemblée à Paris

On peut dire, croyons-nous, en toute vérité, que tout a été dit sur la question capitale du retour de l'Assemblée à Paris.

On a vu défilé, d'un côté, toutes les raisons sérieuses que le bon sens provincial puisait dans son patriotisme conséquent qui, en toute circonstance, fait passer en première ligne l'intérêt de la France, pour laquelle le calme et la tranquillité sont les conditions indispensables de résurrection, de reconstitution et de revanche future.

On a vu s'élever, d'un autre côté, avec une souplesse et un talent dignes d'une meilleure cause, tous les sophismes spécieux avec lesquels les révolutionnaires des nuances les plus diverses ont essayé de démontrer que Paris seul était la France; que là seulement on pensait pendant qu'ailleurs on végétait à l'état de mollusques; que, partout ailleurs où siégerait l'Assemblée, elle serait en Béotie, loin du foyer ardent de la civilisation, des lumières et de l'intelligence. Il est bien entendu qu'on se gardait soigneusement de faire illusion au pétrole avec lequel, il y a moins d'un an, cette intelligente population parisienne avait essayé d'éclairer la cité: tentative avortée par la faute des provinciaux rétrogrades, mais qu'on espère bien, in petto, recommencer avec un succès plus complet.

Sans donc renouveler une discussion qui ne ferait que tourner dans un cercle sans issue, nous nous bornerons, puisque, avec une persévérance qui fait sa force, la Révolution revient encore une fois à la charge sur cette question déjà tranchée, et qu'elle y revient avec l'appui latent du pouvoir inconsciemment entraîné à sa perte par ses tendances centralistes, nous nous bornerons, disons-nous, à rappeler à nos représentants l'argument élémentaire qui s'est présenté le premier au bon sens pratique de nos populations rurales.

Quels sont ceux qui poussent avec le plus d'ardeur à la rentrée de l'Assemblée dans Paris? Ne sont-ce pas, à de rares exceptions près, les mêmes qui réclament à grands cris l'amnistie des bandits de la Commune et la dissolution de l'Assemblée nationale? N'est-ce pas parce qu'ils sont convaincus que si l'Assemblée faiblit sur la première question, les autres s'imposeront à elle comme des nécessités fatales d'une implacable logique? Il s'agit seulement de faire une première brèche à la digue qui arrête encore l'explosion furieuse des passions les plus sauvages: quand la fissure sera faite, le flot démagogique se chargera vite de balayer la digue entière.

Et c'est à une Assemblée qui, de l'aveu même de ses adversaires, présente la plus nombreuse réunion d'honnêtes gens que le suffrage universel ait depuis longtemps groupés en France, qu'on ose venir dire avec cynisme:

« En regard de l'intérêt vital de la France, sanglante et mutilée, pesez les agréments et les commodités que présente pour vous le séjour de Paris;

« voyez les avantages et les jouissances que vous y trouverez en comparaison des angoisses, des difficultés, des incommodités que vous rencontrerez en restant éloignés. A Versailles, le travail austère, le silence, le recueillement, la solitude; à Paris, les jouissances multiples, les théâtres, les boulevards, les cercles, les cafés et le reste. Vous seriez bien bons, vraiment, d'hésiter un instant; le tourbillon vertigineux de la grande ville vous attend, vous appelle, et vous pourriez résister à ses avances! »

Il faut convenir que ceux qui se flattent d'impressionner ainsi l'Assemblée et de l'amener à se déjuger dans une question sur laquelle s'est déjà prononcée, sous les inspirations du désintéressement personnel et du dévouement patriotique, il faut convenir, disons-nous, qu'ils ont en piètre estime la valeur morale des hommes qu'ils cherchent à circonvenir.

Et c'est avec confiance que nous espérons que, malgré les menaces, les habiletés, les cajoleries, le scrutin public qui ne peut manquer d'avoir lieu à cette occasion, nous prouvera, une fois de plus, que ceux en qui la France épuisée et haletante a placé ses dernières espérances, sont restés des hommes dignes d'une telle mission, et qu'ils ont fait un faux calcul ceux qui, pour faire dévier du droit chemin nos dignes représentants, leur ont fait l'affront de spéculer sur la nostalgie des tripots et des mauvais lieux! FÉLIX DE SARCUS. (Décentralisation.)

On lit dans une correspondance parisienne adressée à la Décentralisation:

M. Gambetta a organisé à Paris un comité électoral qui paraît bien fourni de ressources financières, car il a un secrétaire qui reçoit 2,000 fr. d'appointements.

Il y a des rapports entre ce comité et celui présidé à Versailles par M. Barthélemy-Saint-Hilaire; les deux comités se sont entendus, assure-t-on, dans les dernières élections, au sujet de certains candidats.

Quoique le nouveau projet de loi électoral doive interdire tout vote dans l'armée, M. Thiers aurait, pour les élections du 7 janvier, fait envoyer aux généraux de division une circulaire confidentielle destinée à provoquer les votes de l'armée, sur lesquels le comité Barthélemy-Saint-Hilaire comptait en faveur des candidats républicains.

Nous aimons à croire que tout n'est pas exact dans les renseignements fournis par cette correspondance. Cependant, quelques-uns sont donnés avec tant de précision, qu'un bout d'explication au Journal officiel ne serait pas superfluit.

Informations-Nouvelles

On télégraphie de Bruxelles, 15 janvier:

L'Etoile annonce qu'une grève assez importante a éclaté dans plusieurs charbonnages du bassin de Charleroi; jusqu'ici la grève n'a aucun caractère de violence. Les directeurs des charbonnages ont résolu de chômer aussi longtemps que la situation l'exigera.

La succursale de l'Hôtel des Monnaies, établie à Bordeaux, vient de recevoir l'ordre de frapper quotidiennement cent mille francs à partir du 20 courant. Ces cent mille francs seront frappés par tiers, en pièces de cinq francs, de deux francs et d'un franc, et expédiés immédiatement à la Banque de France de Paris.

La situation de Belfort vient d'être définitivement fixée. Cette ville ne sera pas, ainsi que le comportait le premier projet arrêté sous le ministère Lambrecht, le chef-lieu d'un nouveau département formé de parties qui auraient été distraites des départements du Doubs et de la Haute-Saône.

Malgré les vœux émis par les conseils généraux intéressés, malgré les efforts de M. Keller, qui s'est chargé de les soutenir, la commission spéciale nommée pour étudier cette question, a décidé que Belfort restera ville isolée; elle sera néanmoins la résidence d'un préfet, remplissant en même temps les fonctions de consul, pour défendre les Alsaciens qui viendraient y chercher un refuge.

MM. Delboy et Pochy, conseillers municipaux de Bordeaux mis en liberté sous caution, vont, à la suite de l'instruction ouverte contre eux, être renvoyés devant la cour d'assises de la Gironde, sous la prévention d'avoir provoqué à commettre des actes qualifiés crimes et d'avoir fait l'apologie des dits actes.

On a vendu, avant-hier, à l'Hôtel Drouot, par le ministère de M<sup>e</sup> Dugied, commissaire-priseur, les livres et manuscrits provenant de la bibliothèque de M. le duc de La Vallière, et voici les chiffres de quelques adjudications:

L'Eloge de la Folie, traduit du latin d'Erasme par Goudeville: 930 fr.

Preces pie, manuscrit sur vélin de la fin du quinzième siècle contenant 159 feuilles enrichies de 31 miniatures. Sur le dernier feuillet, on lit cette note: Ces heures appartiennent à Jehan de Noyal le jeune et à son épouse, demeurant à Saint-Malo, en Bretagne; 8,400 fr.

Preces christiana, manuscrit sur peau de vélin, avec titres majuscules en or et couleurs. Toutes les pages sont entourées d'un filet d'or et le volume est revêtu d'une reliure en maroquin rouge par le Gascon, le tout de la plus grande finesse: 11,550 francs.

Livre d'Heures du comte de Bussy-Rabutin, manuscrit relié à petits fers, en maroquin rouge, entouré d'une dentelle d'or. Il fut vendu, en 1784, à M. Debure pour la somme de 2,400 livres.

Ce livre, unique au monde et pareil à ceux que portaient les seigneurs de la cour de Henri III, a été payé 15,550 francs!

LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE MÉLÉES. — Un faiseur de statistiques a voulu énumérer ce que Victor Hugo a chanté en politique de 1825 à 1872.

Voici le décompte: La Vendée, les Vierges de Verdun, le Retour des Bourbons aînés, la Mort de Louis XVIII (très éloquent), le Sacre de Charles X (très touchante), la Naissance du duc de Bordeaux (très souriante); les Héros de la Révolution de juillet (très bizarre). Ceux qui pi esument sont morts pour la patrie.

Cela commence donc une seconde phase. — Ainsi la révolution anti-bourgeoise de 1830, le duc d'Orléans, prince royal (très amical); Napoléon I<sup>er</sup>; Napoléon, soleil dont je suis le Memnon.

Napoléon I<sup>er</sup> et Napoléon II; L'Angleterre prit l'aigle et l'Autriche l'aiglon. Tirades contre la République et les répu-